

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 29 JUIN 2018

DELIBERATION N° : 20180629_28

OBJET :

Budget 2018
Attribution d'une subvention
complémentaire à l'ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DE SAINT-JOSEPH

NOTA : Le Maire certifie que le compte
rendu de cette délibération a été affiché à
la porte de la Mairie, le :

10 JUL. 2018

Nombre des conseillers en exercice :
39

Présents : 21
Procuration : 4
Votants : 25
Abstention : 0
Exprimés : 25

Le Maire

L'élu(e) délégué(e)



Christian LANDRY

L'an deux mille dix-huit, le vingt neuf juin à dix-sept heures dix
neuf minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Patrick LEBRETON - Maire

Présents

LEBRETON Patrick ; LANDRY Christian ; BAUSSILLON
Inelda ; MUSSARD Harry ; MUSSARD Rose Andrée ; YEBO
Henri Claude ; LEBRETON Blanche ; LEBON Jean Daniel ;
MOREL Harry Claude ; GERARD Gilberte ; LEBON Guy ;
KERBIDI Gérald ; JAVELLE Blanche Reine ; HOAREAU
Claudette ; NAZE Jean Denis ; HUET Marie Josée ;
COURTOIS Lucette ; ETHEVE Corine ; D'JAFAR M'ZE
Mohamed ; PAYET Yannis ; GEORGET Marilyne

Représentés

VIENNE Raymonde représentée par BAUSSILLON Inelda
LEBON Marie-Jo représentée par NAZE Jean Denis
HUET Henri Claude représenté par MOREL Harry Claude
BOYER Julie représentée par HOAREAU Claudette

Absents

VIENNE Axel ; BATIFOULIER Jocelyne ; LEJOYEUX Marie
Andrée ; HOAREAU Jeannick ; GRONDIN Jean Marie ;
HOAREAU Sylvain ; GUEZELLO Alin ; FONTAINE Olivier ;
FRANCOMME Brigitte ; ASSATI Marie Pierre ; RIVIERE
François ; PAYET Priscilla ; GUEZELLO Rosemay ; MALET
Harry

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code
général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire
pris au sein du conseil.

Madame Rose Andrée MUSSARD, 4^{ème} adjointe, a été
désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces
fonctions qu'elle a acceptées.

DÉLIBÉRATION N° :

20180629_28

OBJET :

**Budget 2018
Attribution d'une
subvention
complémentaire à
l'ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DE
SAINT-JOSEPH**

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Le Maire expose :

L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE SAINT-JOSEPH a bénéficié, par délibération n°20180410_54 (conseil municipal du 10 avril 2018), d'une subvention de 7 500,00 €, au titre de l'année 2018.

Afin de permettre à l'association de maintenir ses actions d'animation et de communication dans le cadre de la dynamisation du centre ville, il convient que le conseil municipal délibère sur une subvention complémentaire à allouer à ladite association.

Par conséquent, il est demandé au conseil municipal :

- d'attribuer à l'ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE SAINT-JOSEPH une subvention complémentaire d'un montant de 12 500,00 € (ligne d'imputation budgétaire 6574) ;
- d'autoriser le Maire à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n°20180410_54 du 10 avril 2018,

Vu la note explicative de synthèse n°28,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Présents : 21

Représentés : 4

Pour : 25

Abstentions : 0

Contre : 0

Article 1^{er}.- ATTRIBUE à l'ASSOCIATION DES COMMERCAN subvention complémentaire d' un montant de 12 500,00 € (ligne d'imputation budgétaire 6574).

Article 2.- AUTORISE le Maire à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Article 3.- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire

Acte rendu exécutoire par télétransmission en
Préfecture le :
Et publication ou notification
Du :

L'élu(e) délégué(e)



Christian LANDRY